

Réunion gpil – 14 mars 2023 18h

1. groupe compta

Annonce du départ d'Amandine - proposition d'entrée de Yu Chen

Toute la comptabilité est dans monepi (y compris les factures)

La compta est mise à jour chaque semaine

Pour assurer une bonne transition :

- penser à mettre à jour le contact à la banque (**Amandine**)
- former Yu et Isabel sur l'outil (**Amandine**)
- problème des recharges qui sont auto validées en mode admin (Jef : demander à monepi une fonction recharge dans le mode épicier qui ne soit pas auto-validée)

2. les rôles du gpil

- trésorerie compta (2 personnes)
- définir les orientations
- mode super admin dans monepi (3 personnes)
- coordination de la communication
- administration de monepi

3. Adhésion des personnes morales

Pour les entreprises / associations / collectivités, ce n'est pas équitable d'avoir l'adhésion à 1€ minimum alors qu'ils ne participent pas au fonctionnement de l'épicerie.

Dans ce cas, avoir une adhésion à prix fixe ?

Actuellement, nous n'avons que deux adhésions dans ce cas.

=> pas de décision

4. AG - 22 avril

/!\ envoyer les convocations 15 jours avant -> 4 avril dernier délai.

Organisation :

2 personnes se sont inscrites pour participer à l'organisation (Marie Le Guen et Claude Guerrero). **Marie Laure** se propose pour en assurer la coordination.

Programme de la Rencontre :

Nous avons décidé de grouper l'AG avec une rencontre adhérents. On commence l'après-midi par la rencontre, puis on termine par l'AG (17h30).

Le programme reste à définir.

Plusieurs idées :

- budget ?
- dégustation de produits ?
- présence de certains producteurs ?
- goûter partagé
- échanger sur les produits (actuels et futurs / suggestions...)
- échange de recettes
- atelier "logiciel" - adhésion, recharge, précommandes....
- atelier alimentation
- faire une affiche (Yannick ou Mickael ?)
- (...)

Pour la compta :

On va se caler sur l'année civile. Amandine va faire les comptes au 31/12/2022, et faire un point sur les dépenses et les ressources de l'épicerie pour les premiers mois de l'année 2023

Amandine nous fera une présentation en gpil de la situation comptable - réunion à organiser avant l'AG.

à faire pendant l'AG :

- bilan moral et financier
- voter le règlement intérieur
- voter le montant de l'adhésion

5. critères d'inclusion gpil

entre 8 et 12 membres

être adhérent depuis au moins 6 mois

participe activement à la vie de l'association (communication, groupe produit, ...)

6. planning : nombre d'heures selon les taches

Aujourd'hui, le nombre d'heures a été défini au fur et à mesure, sans chercher une cohésion d'ensemble. Il paraît nécessaire d'ajuster les temps impris par tâche, pour que ce soit plus équitable entre participant...

Décision :

- 4h pour la tenue de l'épicerie le samedi matin,
- 1h pour les collectes St Amans / St Martin,
- 2h pour les collectes Mazères, Pailhes, Carla Bayle

7. Périodicité inventaire

Le dernier inventaire date de tout début janvier...

Fréquence souhaitée par le gpil : tous les trois mois

8. gestion des clés

à réfléchir. pas de solution simple. il faut l'accord du conseil municipal. En tout cas, pas possible de confier les clés à des personnes que ne sont pas de Brie (info Isabelle Peyrefitte).

Peut-être faire un ou deux trousseaux supplémentaires pour plus de souplesse et de résilience, et chercher dans le village le bon endroit de dépôt...

Ce sera de toute façon à revoir quand la maison communale sera ouverte aux autres associations du village.

Reste le point comm qui n'a pas été traité. Sera ajouté à l'ordre du jour de la prochaine réunion